

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

PV du conseil municipal du treize avril deux mil vingt et un

Le treize avril mil vingt et un à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents physiquement : 23

Nombre de conseillers votants : 25

Date de la convocation : 07 avril 2021

Date d'affichage : 15 avril 2021

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed				X
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène	X			
BARRERE	Rémy	X			
GUERIN	Stéven		X	M. Mora	
MARQUET	Sandrine		X		
CONESA	Claire		X	M. Salat	
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie	X			
AUGUSTO	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2021-25 : Taux des impôts locaux pour l'exercice 2021**Rapporteur** : Monsieur le Maire

- Vu la loi de finances pour 2021 et notamment le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il doit délibérer afin de fixer le taux des taxes directes locales (taxes foncières sur le bâti et non bâti) pour 2021 et propose les taux ci-dessous :

	Bases 2020	Bases 2021	Taux 2020	Proposition Taux 2021	Produits 2020	Produits 2021	Variation 2021/2020
TFB	5 020 803	5 085 000	25,82 % (dont 13,47 % CD)	27,82 % (dont 13,47 CD)	1 296 371 €	1 414 647 €	9,124%
TFNB	34 257	34 900	36,18 %	36,18 %	12 394 €	12 626 €	1,872%
					1 308 765 €	1 427 273 €	9,055%

Le Conseil Municipal est invité à :

VALIDER

Art 1 - Les taux d'imposition pour l'année 2021 tel que présenté ci-dessus.

Délibération votée :

Pour : 22

Contre : 3 (Mme CASNAVE dit MILHET, Mme KERUZORE, Mr AUGUSTO)

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
Fait à Gelos, le 13 avril 2021
Le Maire,

Pascal MORA

